

PÔLE PRÉSIDENTE

Vice-président·e

Positionnement dans l'organisation

Le/la vice-président·e travaille en lien étroit avec les deux autres membres du service présidence.

Mission principale

Coordonne et gère l'ensemble des partenaires de l'association.

Mission 1

Établit des relations avec des futures partenaires ou existants.

Mission 2

Coordonne la relations entre les partenaires et l'association.

Mission 3

S'assure de la prise en charge des dossiers par les partenaires transmis ou envoyés.

Mission 4**Mission 5****Conditions et lieu de travail**

- Il est nécessaire de se dégager du temps pour mener à bien les missions confiées.
- Il / Elle est en lien permanent avec les membres du service présidence.

Compétences requises

Autonomie

Capacités d'organisation

Capacités d'adaptation

Prend des décisions rapides et sous contraintes

Fait preuve de discernement

Capacités de management